



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 Novembre 2016**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
21/11/2016

Date d'affichage  
08/12/2016

Nombre de conseillers  
En exercice 15  
Présents 12  
Votants 14

**Délibération n° 2016-11-62**

**Objet : Recensement de la  
population 2017**

L'an deux mille seize  
Le lundi vingt huit novembre  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en  
séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.  
Etaient présents :  
DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE  
BESCOND François, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON  
Catherine, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine,  
DAVAINE Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.  
Absents et excusés : COISNE Pierre (procuration à LE BESCOND  
François), LE TREUST Nathalie (procuration à DELTHEIL Anne), LE  
DÛ Sylvie.  
Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

**RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017**

Madame le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal  
que les opérations de recensement de la population vont être réalisées sur  
la commune du 19 janvier au 18 février 2017.

A cet effet, Madame Gisèle SIMON, Secrétaire Générale de la  
Mairie a été désignée comme coordonnateur communal, elle sera assistée  
de Madame TREVISSON Elisabeth, Adjoint Administratif de la Mairie.

Il fait connaître qu'il s'avère nécessaire de créer trois emplois  
d'agents recenseurs pour effectuer cette mission.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires  
relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3.

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie  
de proximité (notamment son titre V, article 156 à 158)

Vu le décret en Conseil d'Etat n° 2003-485 du 05 juin 2003  
définissant les modalités d'application au titre V de la loi n° 2002-276.

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 fixant l'année de  
recensement pour chaque commune.

Vu le décret n° 88-145 modifié du 15 février 1988 relatif aux  
agents non titulaires.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création de trois  
emplois d'agents recenseurs non titulaires à temps complet pour la  
période allant du 19 janvier au 18 février 2017.

Les agents seront rémunérés sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de 2017, et Madame le Maire est autorisée à faire toutes les démarches nécessaires pour ce recrutement.

Le Maire  
Anne DELTHEIL





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 Novembre 2016**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
21/11/2016

Date d'affichage  
08/12/2016

Nombre de conseillers  
En exercice 15  
Présents 12  
Votants 14

L'an deux mille seize  
Le lundi vingt huit novembre  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absents et excusés : COISNE Pierre (procuration à LE BESCOND François), LE TREUST Nathalie (procuration à DELTHEIL Anne), LE DÛ Sylvie.

Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

**RAPPORTS SERVICE PUBLIC 2015**

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public pour l'exercice 2015 pour les services eau potable, assainissement collectif et non collectif. Ces documents établis par la Communauté de Communes Paimpol-Goëlo doivent être présentés à l'assemblée délibérante avant le 31 décembre 2016 et faire l'objet d'une délibération. Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et une abstention :**

- **ADOpte** les rapports 2015 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, assainissement collectif et non collectif de la Communauté de Communes Paimpol-Goëlo.

Le Maire  
Anne DELTHEIL



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 Novembre 2016**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

21/11/2016

Date d'affichage

08/12/2016

Nombre de conseillers

En exercice	15
Présents	12
Votants	14

L'an deux mille seize

Le lundi vingt huit novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absents et excusés : COISNE Pierre (procuration à LE BESCOND François), LE TREUST Nathalie (procuration à DELTHEIL Anne), LE DÛ Sylvie.

Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

**RENOUVELLEMENT  
DU CONTRAT CHENIL SERVICE**

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que la commune de Pléhédel et la S.A Chenil Service sont liées par un contrat concernant la fourrière animale.

Le contrat conclu pour la capture, le ramassage et le transport des animaux errants et/ou dangereux est arrivé à échéance le 31 décembre 2016. Il est proposé de conclure un nouveau contrat pour une période débutant au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2017, avec une tacite reconduction trois fois par période de douze mois, sans que sa durée totale n'excède 4 ans (fin le 31/12/2020).

Un montant par habitant de 1.09 € HT est proposé, soit 1 436.62 € HT pour 1 318 habitants pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au renouvellement du contrat de Chenil Service. Les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 611 Prestations de service.

**Délibération n° 2016-11-64**

**Objet : Renouvellement  
du contrat Chenil service**

Le Maire  
Anne DELTHEIL



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 Novembre 2016**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

21/11/2016

Date d'affichage

08/12/2016

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 12

Votants 14

L'an deux mille seize

Le lundi vingt huit novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absents et excusés : COISNE Pierre (procuration à LE BESCOND François), LE TREUST Nathalie (procuration à DELTHEIL Anne), LE DÛ Sylvie.

Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION**

A la demande de quelques communes, il est proposé de conventionner pour la mise à disposition de la nacelle et du tracto-pelle avec chauffeur.

Coût d'une journée pour la nacelle : 150 Euros (100 € la ½ journée)

Coût d'une journée pour le tracto-pelle : 250 Euros (150 € la ½ journée)

La Commission des finances réunie le 21 novembre a émis un avis favorable à cette proposition.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ces tarifs, et autorise Madame Le Maire à établir une convention (projet en annexe) avec les communes intéressées.

**Délibération n° 2016-11-65**

**Objet : Convention de mise  
à disposition de matériel**

Le Maire  
Anne DELTHEIL





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 Novembre 2016**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

21/11/2016

Date d'affichage

08/12/2016

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 12

Votants 14

L'an deux mille seize  
Le lundi vingt huit novembre  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en  
séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.  
Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE  
BESCOND François, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON  
Catherine, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine,  
DAVAINE Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absents et excusés : COISNE Pierre (procuration à LE BESCOND  
François), LE TREUST Nathalie (procuration à DELTHEIL Anne), LE  
DÛ Sylvie.

Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

**BOULANGERIE : POSE ET DEPOSE  
DU COMPTEUR**

Dans le cadre des travaux de la boulangerie, la dépose du  
compteur électrique est nécessaire avant l'installation d'un nouveau  
compteur par ENEDIS : Coût des travaux :

Dépose : 423.60 € TTC

Pose : 1 969.25 € TTC

**La Commission des finances réunie le 21 novembre a émis un  
avis favorable à cette proposition.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable aux  
tarifs proposés par ENEDIS. Les crédits nécessaires sont inscrits à  
l'article 2315 opération 10012 (Boulangerie).

Le Maire  
Anne DELTHEIL





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 Novembre 2016**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
21/11/2016

Date d'affichage  
08/12/2016

Nombre de conseillers  
En exercice 15  
Présents 12  
Votants 14

L'an deux mille seize  
Le lundi vingt huit novembre  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absents et excusés : COISNE Pierre (procuration à LE BESCOND François), LE TREUST Nathalie (procuration à DELTHEIL Anne), LE DÛ Sylvie.

Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

**SANITAIRE ET ALIMENTATION ELECTRIQUE  
DES BATIMODULES DU STADE**

Dans le cadre de l'installation des 2 bâtimodules au stade, des travaux sont nécessaires pour l'équipement sanitaire (chauffe-eau, mitigeur thermostatique général, pose de panneaux de douches) et pour l'alimentation électrique. Un devis a été établi par la société Armor CSE pour un montant total de 9 716.04 € TTC.

Le montant prévu au budget étant de 25 000 Euros, et le montant total (Bâtimodules et travaux) s'élevant à 26 120.04 Euros, il est proposé de faire une décision modificative de 1 200 Euros.

La Commission des finances réunie le 21 novembre a émis un avis favorable à ces propositions.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable :**

- à la proposition de la Société Armor CSE pour un montant total de **9 716.04 Euros TTC**.

- à la décision modificative suivante :

**Article 2315 / opération 10012 (Boulangerie) : - 1 200 €**

**Article 2188 / opération 10014 (Stade) : + 1 200 €**

Le Maire  
Anne DELTHEIL





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2016

Commune de  
**PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
21/11/2016

Date d'affichage  
08/12/2016

Nombre de conseillers  
En exercice 15  
Présents 12  
Votants 14

L'an deux mille seize  
Le lundi vingt huit novembre  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.  
Etaient présents :  
DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.  
Absents et excusés : COISNE Pierre (procuration à LE BESCOND François), LE TREUST Nathalie (procuration à DELTHEIL Anne), LE DÛ Sylvie.  
Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

### ILLUMINATIONS DE NOEL

La Société Artifices et Spectacles a été contactée pour proposer un devis pour de nouvelles illuminations de Noël. Il s'élève à 3 772.80 Euros TTC. **La commission des finances réunie le 21 novembre a émis un avis favorable à cette proposition.**

Il convient de faire une décision modificative, cet achat n'ayant pas été prévu au budget primitif 2016 :

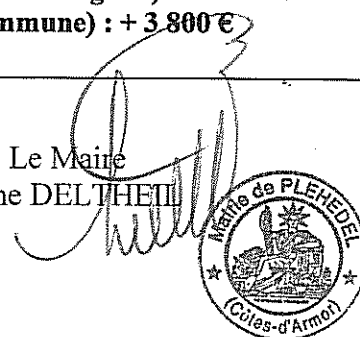
Article 2315 / opération 10012 (Boulangerie) : - 3 800 €  
Article 2188 / opération 21 (Commune) : + 3 800 €

**La Commission des finances réunie le 21 novembre a émis un avis favorable à cette proposition.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'acquisition des illuminations de Noël auprès de la Société Artifices et Spectacles pour montant de 3 772.80 Euros TTC et à **la décision modificative** suivante :

Article 2315 / opération 10012 (Boulangerie) : - 3 800 €  
Article 2188 / opération 21 (Commune) : + 3 800 €

Le Maire  
Anne DELTHEIL





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 Novembre 2016**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
21/11/2016

Date d'affichage  
08/12/2016

Nombre de conseillers  
En exercice 15  
Présents 12  
Votants 14

L'an deux mille seize  
Le lundi vingt huit novembre  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.  
Etaient présents :  
DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.  
Absents et excusés : COISNE Pierre (procuration à LE BESCOND François), LE TREUST Nathalie (procuration à DELTHEIL Anne), LE DÛ Sylvie.  
Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

**ARBRE DE NOËL**  
**DU PERSONNEL COMMUNAL**

**Délibération n° 2016-11-69**

**Objet : Arbre de Noël 2016**

Le Maire rappelle que lors de la séance du 28 octobre 1992, le Conseil Municipal, à l'unanimité, avait décidé d'instaurer un arbre de Noël pour les enfants du personnel communal.

Les élus avaient décidé que les crédits concernant cette manifestation seraient votés chaque année. Il est demandé de fixer cette somme pour l'année 2016, en précisant que le Conseil Municipal avait alloué une somme de 1 500 € les années précédentes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette proposition pour un montant de 1 500 € à l'article 6232 Fêtes et cérémonies.

Le Maire  
Anne DELTHEIL



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 Novembre 2016**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

21/11/2016

Date d'affichage

08/12/2016

Nombre de conseillers

En exercice	15
Présents	12
Votants	14

L'an deux mille seize

Le lundi vingt huit novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absents et excusés : COISNE Pierre (procuration à LE BESCOND François), LE TREUST Nathalie (procuration à DELTHEIL Anne), LE DÛ Sylvie.

Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

**TARIFS DE POSE DE BUSES**

Sur proposition de la commission des finances réunie le 21 novembre 2016, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au maintien des tarifs suivants pour l'année 2017 (tarifs du mètre linéaire) :

- Buse de 1 ml Ø 250 : **25.50 €**
- Buse de 1 ml Ø 300 : **29.20 €**
- Confection d'un puisard : **53.00 €**

**Délibération n° 2016-11-70**

**Objet : Tarifs de pose  
de buse**

Le Maire  
Anne DELTHEIL



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2016

Commune de  
**PLÉHÉDEL**

Date de convocation

21/11/2016

Date d'affichage

08/12/2016

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 12

Votants 14

L'an deux mille seize

Le lundi vingt huit novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absents et excusés : COISNE Pierre (procuration à LE BESCOND François), LE TREUST Nathalie (procuration à DELTHEIL Anne), LE DÛ Sylvie.

Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

### TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Sur proposition de la commission des finances réunie le 21 novembre 2016, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au maintien des tarifs suivants pour l'année 2017 :

➤ Réunion : **31,00€ (1%)**

➤ Location de la salle des fêtes pour un repas :

- **132 €** pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre

- **153 €** pour la période du 16 octobre au 30 avril

**3 gratuits par an pour les associations communales, dont une fois avec la cuisine.**

➤ Location de la salle des fêtes pour un week-end :

- **180 €** pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre

- **200 €** pour la période du 16 octobre au 30 avril

➤ Apéritif et goûter : **72.00 €**

Une association a demandé la location de la salle pour des cours de tai Shi, un tarif de 10 €uros la séance est appliqué durant la période été (du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre) et de 15 €uros la séance durant la période hiver. Ce tarif sera appliqué pour toutes les demandes similaires à venir.

Pour des personnes ou associations hors commune, les tarifs sont majorés de 50%.

Le Maire  
Anne DELTHEIL





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 Novembre 2016**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

21/11/2016

Date d'affichage

08/12/2016

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 12

Votants 14

L'an deux mille seize

Le lundi vingt huit novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absents et excusés : COISNE Pierre (procuration à LE BESCOND François), LE TREUST Nathalie (procuration à DELTHEIL Anne), LE DÛ Sylvie.

Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

**TARIFS DES CONCESSIONS  
DANS LE CIMETIERE COMMUNAL**

Sur proposition de la commission des finances réunie le 21 novembre 2016, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la suppression de la durée de 15 ans pour les concessions et au maintien des tarifs pour l'année 2017 comme suit :

- 30 ans      2 m<sup>2</sup>= **280.00 €**  
                  4 m<sup>2</sup>= **560.00 €**
- 50 ans      2 m<sup>2</sup>= **465.00 €**  
                  4 m<sup>2</sup>= **930.00 €**

Ces tarifs sont diminués de moitié pour les tombes d'enfants.

**Délibération n° 2016-11-72**

**Objet : Tarifs des  
concessions dans le  
cimetière communal**

Le Maire  
Anne DELTHEIL





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 Novembre 2016**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

21/11/2016

Date d'affichage

08/12/2016

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 12

Votants 14

L'an deux mille seize

Le lundi vingt huit novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absents et excusés : COISNE Pierre (procuration à LE BESCOND François), LE TREUST Nathalie (procuration à DELTHEIL Anne), LE DÛ Sylvie.

Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

**TARIFS DES CONCESSIONS  
DANS LE JARDIN DU SOUVENIR**

Sur proposition de la commission des finances réunie le 21 novembre 2016, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la suppression de la durée de 15 ans pour les concessions et au maintien des tarifs pour l'année 2017 comme suit :

- Concession de 30 ans : **68 €**
- Concession de 50 ans : **112 €**
- Droit d'apposition d'une plaque sur le mur du souvenir : **22 €**

Ces tarifs sont diminués de moitié pour les tombes d'enfants.

**Délibération n° 2016-11-73**

**Objet : Tarifs des  
concessions dans le  
jardin du souvenir**

Le Maire  
Anne DELTHEIL





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 Novembre 2016**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

21/11/2016

Date d'affichage

08/12/2016

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 12

Votants 14

L'an deux mille seize

Le lundi vingt huit novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absents et excusés : COISNE Pierre (procuration à LE BESCOND François), LE TREUST Nathalie (procuration à DELTHEIL Anne), LE DÛ Sylvie.

Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Lors des demandes de subventions annuelles, Pléhédel Sports avait sollicité une subvention exceptionnelle pour l'acquisition d'un algecco pour le stockage du matériel pour un montant de 400 Euros.

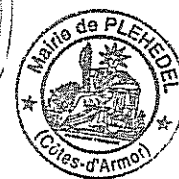
**La Commission des finances réunie le 21 novembre a émis un avis favorable à cette proposition.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au versement d'une subvention exceptionnelle à Pléhédel Sports. Cette somme de 400 Euros sera imputée à l'article 6574.

**Délibération n° 2016-11-74**

**Objet : Subvention  
exceptionnelle  
Pléhédel Sports**

Le Maire  
Anne DELTHEIL





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 Novembre 2016**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

21/11/2016

Date d'affichage

08/12/2016

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 12

Votants 14

L'an deux mille seize

Le lundi vingt huit novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absents et excusés : COISNE Pierre (procuration à LE BESCOND François), LE TREUST Nathalie (procuration à DELTHEIL Anne), LE DÛ Sylvie.

Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

**MODIFICATION DHS**

Depuis la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), les horaires d'un agent d'entretien ont évolué. Sa durée hebdomadaire de travail était de 27 h 30 par semaine et ses interventions en TAP représentent une augmentation de 1 h 30. Il convient donc d'augmenter sa DHS de 1 h 30. Une augmentation de 10% ne nécessite pas la saisie du Comité Technique Paritaire (CTP).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'augmentation de DHS de cet agent à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 :

SITUATION ACTUELLE	SITUATION NOUVELLE
A compter du 01/06/2015 <b>DHS : 27 h 30 mn</b> Adjoint technique territorial de 2 <sup>ème</sup> classe, 6 <sup>e</sup> échelon, IB 348, IM 326	A compter du 01/01/2017 <b>DHS : 29 h 00 mn</b> Adjoint technique territorial de 2 <sup>ème</sup> classe, 6 <sup>e</sup> échelon, IB 348, IM 326

Le Maire  
Anne DELTHEIL





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 Novembre 2016

Commune de  
**PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
21/11/2016

Date d'affichage  
08/12/2016

Nombre de conseillers  
En exercice 15  
Présents 12  
Votants 14

**Délibération n° 2016-11-76**

**Objet : DIA**

L'an deux mille seize

Le lundi vingt huit novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absents et excusés : COISNE Pierre (procuration à LE BESCOND François), LE TREUST Nathalie (procuration à DELTHEIL Anne), LE DÛ Sylvie.

Secrétaire de Séance : MOREAU Sandrine.

**DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

Par délibération en date du 14 avril 2014, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à la délégation du Maire pour exercer le droit de préemption.

Le Maire doit rendre compte des actes qu'il a accomplis en vertu de la délégation, aux termes de l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales, « à chaque réunion obligatoire du conseil municipal ».

Madame Le Maire a renoncé à l'exercice du droit de préemption dont bénéficie la commune pour les déclarations d'intention d'aliéner suivante :

DIA N°13 : ZD 129 - 95, La Justice - PHILIPPART Hugues

DIA N°14 : ZB 79 - 5, Pors Lan - COLLIN Victor

DIA N°15 : A 185 - 186 - 187 - 188 - 1301 - 14, Rue de la Résistance - LEMERCIER Jean-Claude

DIA N°16 : B 18 - 896 - 5, Le Rohiou - COATANOAN Ernest

DIA N°17 : D 83 - 833 - 8, Fine Ar Forest - ROBIN Marcel

DIA N°18 : A 671 - 17, Rue du Dr Mahé - VEZILIER Jean-Marc

Le Maire  
Anne DELTHEIL

